

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Band: - (2009)

Heft: 5

Artikel: Les développements récents du service des attachés de défense

Autor: Russi, Bruno

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348854>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les contacts qu'établissent les attachés de défense permettent un accès direct à l'information et à l'échange d'expériences. Ici le Div Siegenthaler, Attaché à Washington, lors d'un rapport avec Robert Gates, Secrétaire américain à la Défense. Toutes les illustrations © IB V.

International

Les développements récents du Service des Attachés de défense

Col Bruno Russi

Etat-major de l'Armée, Relations internationales défense (IB V)
Traduction et adaptation: Col Marc-Alain Stritt, IB V

Depuis le début de l'année 2006, le Service des attachés de défense fait l'objet d'une attention particulière de la part de la Commission de gestion du Conseil national. Les diverses améliorations exigées par la Commission ont été réalisées en 2007 et en 2008 et se poursuivent encore actuellement. Une nouvelle évaluation de la Commissions devrait avoir lieu en 2009. Le présent article fait le point sur l'état des discussions et montre l'utilité et la plus-value générée par le réseau des attachés.

Comme la plupart des Etats occidentaux, la Suisse entretient un réseau d'attachés de défense postés dans certaines de ses ambassades à l'étranger. Représentants du DDPS, ceux-ci ont pour mission générale de :

1. collecter, analyser, synthétiser et rapporter les informations pertinentes pour la conduite militaire et politique,
2. établir et maintenir un réseau de contacts résistant aux crises,
3. gérer les relations bilatérales au niveau de la politique de sécurité et de la politique militaire,
4. représenter les intérêts militaires et de politique de sécurité suisses auprès des pays hôtes,
5. conseiller l'ambassadeur sur les questions militaires et de sécurité, et
6. assurer un point de contact permanent pour toute question liée à la défense.

Evaluation du Service des Attachés de défense par la Commission de gestion du Conseil national et réponses du Conseil fédéral

Dans son rapport au Conseil fédéral du 23 mai 2006, la Commission du Gestion du Conseil national (CdG-N) recommandait une analyse approfondie du Service des attachés de défense, portant notamment sur ses missions, son organisation, son efficacité, son utilité et sa plus-value pour la politique de sécurité. La Commission

reconnaissait la qualité du recrutement et de l'instruction des attachés, mais souhaitait que la nécessité de ce Service soit analysée et démontrée de manière convaincante sur la base d'une approche large des questions de sécurité.

En conséquence, le Conseil fédéral publiait le 21 septembre 2007 son Rapport sur les Attachés de défense, dans lequel il concluait qu'il est nécessaire pour la Suisse, n'étant membre ni de l'Union européenne (UE) ni de l'OTAN, de défendre ses intérêts militaires et de politique de sécurité essentiellement sur une base bilatérale. Dans ce cadre, le Service des attachés de défense est un instrument irremplaçable, dont les tâches ne peuvent pas être assumées par d'autres instances. Le Conseil fédéral approuvait les améliorations apportées au Service (subordination, conduite opérationnelle et planification du personnel) et chargea le DDPS :

1. d'adapter le dispositif aux menaces et risques actuels,
2. de rechercher des options pour les Attachés rentrant au terme de leur engagement, et
3. d'effectuer un essai avec la solution d'un attaché itinérant (c'est-à-dire non pas basé dans un pays d'accréditation, mais effectuant des voyages de service ponctuels depuis Berne).

La CdG-N s'est penchée à nouveau sur la question dans le courant 2007 et, dans sa lettre au Conseil fédéral du 23 novembre 2007, elle a reconnu les améliorations déjà apportées au Service et a exigé du Conseil fédéral qu'il poursuive les travaux dans ce sens. La commission a inspecté la mise en œuvre de ses recommandations en décembre 2008.

Finalement, dans sa réponse du 13 mars 2009, dont la suite du texte résume le contenu, le Conseil fédéral illustre l'état actuel de la question et des adaptations demandées, prend position sur quelques questions fondamentales, avant de conclure que l'ensemble de la réorganisation est en bonne voie.

Etat actuel des discussions

Dispositif et personnel : en réduisant le nombre des accréditations secondaires, il a été possible d'améliorer la concentration sur le poste principal. Ainsi, depuis le 1er janvier 2009, les postes d'attachés de défense ont, au plus, trois accréditations secondaires. Le dispositif actuel est défini selon les critères établis par le Conseil fédéral, à savoir :

- Besoins en renseignements du DDPS et de l'armée en ce qui concerne les menaces de nature politico-militaire,
- Gestion des relations bilatérales avec les principaux partenaires militaires et besoins de coordination du DDPS et de l'armée,
- Informations nécessaires à la gestion des crises et des conflits ayant des conséquences sur la Suisse.

Ainsi, le dispositif des attachés suisses se voit renforcé par de nouvelles présences permanentes dans les régions où la Suisse a des intérêts de politique de sécurité évidents, comme dans les Balkans ou au Moyen Orient. Ces adaptations se font sans augmentation du nombre de postes, en transformant certaines places de remplaçants en postes d'attachés et en les redéployant dans les régions concernées.

Par ailleurs, un essai de deux ans est actuellement mené avec un attaché itinérant, afin de tester cette forme particulière de représentation des intérêts. Le concept prévoit que l'attaché itinérant ait les mêmes fonctions qu'un attaché « classique » et voyage régulièrement, depuis la Suisse, dans sa région d'accréditation.

Enfin, la réalisation d'une autre demande de la CdG-N montre ses premiers effets: un plan de carrière systématique a été mis en place afin que les expériences acquises à l'étranger servent ensuite directement au DDPS et à l'armée. Plusieurs positions de cadres ont ainsi pu être occupées par des Attachés au retour de leur engagement (p.ex. le Cdt du Centre de compétences SWISSINT).

Avantages intrinsèques du dispositif des attachés

N'étant membre ni de l'UE, ni de l'OTAN, la Suisse n'a pas accès ou n'a qu'un accès limité aux ressources collectives de ces organisations. Ceci vaut aussi dans le domaine militaire et dans celui de la politique de sécurité, de sorte que la Suisse doit disposer de ses propres capacités d'analyse de la situation et de représentation de ses intérêts. Les relations bilatérales prennent en conséquence une importance et une signification accrues. Nos services de renseignements et l'armée se doivent de disposer de partenaires fiables à l'étranger (ministères de la défense, organes de conduite des forces armées, organisations spécialisées, etc) et c'est précisément le rôle des attachés que de créer et entretenir les contacts nécessaires. Pour que cela puisse fonctionner au mieux, les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Accès direct aux ministères de la défense et aux forces armées (ce qui n'est pas possible pour les diplomates civils) ;
2. Etablissement d'un vaste réseau de contacts ;
3. Compétences analytiques, capacité de réagir rapidement et de résister aux crises

Comme il n'est pas possible de mettre en place les contacts nécessaires au moment d'une crise, la capacité de réaction doit être assurée en permanence avec le dispositif existant.

Comparaison avec d'autres instruments d'acquisition de l'information

Par rapport à d'autres moyens d'acquérir de l'information (journaux, télévision, Internet, etc.), le Service des attachés apporte la plus-value suivante :

1. Transmission de rapports actuels, centrés sur les questions à traiter et correspondant aux besoins effectifs, ainsi qu'évaluation de la fiabilité des sources et des informations glanées. Les attachés contribuent ainsi à informer le DDPS et l'armée de manière fiable et parent aux fausses informations et aux manipulations (information warfare).
2. Validations et compléments : par les contacts qu'ils ont avec les forces armées, les ministères de la défense, les services de renseignements et avec les autres attachés de défense, les attachés suisses sont en mesure d'analyser les informations à la lumière des spécificités locales et de les recouper ou de les compléter en coopération avec leurs partenaires et contacts.
3. Flexibilité : au contraire des sources d'informations ouvertes et, au contraire aussi des partenaires étrangers, les attachés suisses peuvent être engagés et « pilotés » directement en fonction des besoins du commandement de l'armée ou du gouvernement. En évitant la surcharge des décideurs avec des flux d'informations fausses, de mauvaise qualité ou, pire, intentionnellement biaisées, les attachés permettent des prises de décision plus rapides et plus conformes à nos intérêts.

Comparaison avec d'autres instruments de représentation des intérêts

Parmi les intérêts spécifiques du DDPS et de l'armée représentés à l'étranger, on compte les besoins de l'instruction, la coopération dans le domaine de l'armement et de la technologie, ainsi que la coopération en matière de prévention et de gestion des crises et de reconstruction post-conflituelle. Le Service des attachés apporte dans ces domaines les avantages exclusifs suivants :

1. Coopération en matière d'instruction : l'armée coopère avec certaines forces armées étrangères pour les raisons suivantes :
 - entraîner certaines compétences militaires particulières qui ne peuvent plus ou que partiellement être exercées en Suisse (p.ex. les vols à basse altitude),
 - analyser les expériences faites lors d'engagements dans des situations de crises ou de guerre, en tirer les enseignements et les conséquences pratiques pour notre armée,
 - comparer les capacités des uns et des autres (benchmarking),
 - enfin, tout aussi important, réduire les coûts.
- Dans ce contexte, les Attachés contribuent à

STATIONNEMENT DER SCHWEIZERISCHEN VERTEIDIGUNGSATTACHÉS

(Stand: 02.08.2009)

 Vereinigte Arab. Emirate (ARE) Saudi-Arabien (SAU) ABU DHABI Oberst i Gst André SCHREIER	 Jordanien (JOR) Libanon (LBN) Syrien (SYR) AMMAN Oberst i Gst Urs LINGG	 Türkei (TUR) Aserbaidschan (AZE) Georgien (GEO) ANKARA Oberst Bruno CARPANETO	 China (CHN) Nordkorea (PRK) Südkorea (KOR) Vietnam (VNM) BEIJING Oberst Thomas BUCHELI	 Serbien (SRB) Bulgarien (BGR) Mazedonien (FYR) BELGRAD Oberstleutnant Markus WIDMER	 Deutschland (DEU) Polen (POL) Tschechische Republik (CZE) BERLIN Oberst i Gst Jörg KÖHLER
 Pakistan (PAK) Afghanistan (AFG) Iran (IRN) ISLAMABAD Oberst i Gst Hans EBERHART	 Indonesien (IDN) Japan (JPN) Malaysia (MYS) Singapur (SGP) JAKARTA Oberst i Gst Rolf ODERMATT <i>ab Mitte September 2009</i>	 Ägypten (EGY) Libyen (LBY) KAIRO Oberst i Gst Jack ROHNER	 Ukraine (UKR) Armenien (ARM) Weissrussland (BLR) KYIV Oberst i Gst Christoph BRUN	 Grossbritannien (GBR) Irland Rep. (IRL) Niederlande (NLD) LONDON Oberst i Gst Daniel BADER	 Spanien (ESP) Algerien (DZA) Marokko (MAR) Tunesien (TUN) MADRID Oberst Adolf CONRAD
 Russland (RUS) Kasachstan (KAZ) MOSKAU Oberst i Gst Urs SULSER	 Indien (IND) Nepal (NPL) Sri Lanka (LKA) Thailand ab 2010 NEW DEHLI Brigadier Paul KÄLIN	 Frankreich (FRA) Belgien (BEL) Luxemburg (LUX) PARIS Cdt C Jacques DOUSSE Adj EM Y.-S. BUGNON (Buro.C)	 Italien (ITA) Israel (ISR) ROM Divisionär Faustus FURRER	 Bosnien-Herzegowina (BIH) Albanien (ALB) SARAJEVO Oberst Martin TRACHSLER	 Schweden (SWE) Finnland (FIN) Norwegen (NOR) STOCKHOLM Oberst i Gst Christoph MÜLLER
 USA (USA) Kanada (CAN) WASHINGTON vakant Oberstleutnant L. FÜRER (Stv)	 Österreich (AUT) Kroatien (HRV) Slowenien (SVN) WIEN Oberst i Gst Bruno CAPELLI	 Kirgistan (KGZ) Tadschikistan (TJK) Turkmenistan (TKM) Usbekistan (UZB) REISATTACHÉ Oberst Bruno RUSSI <i>Testbed bis Ende 2010</i>	Legende Schliessung bis spätestens 2009		

Le dispositif actuel des Attachés de défense suisses. Le premier pays nommé est le lieu d'accréditation principale et de résidence, les suivants représentent les accréditations secondaires.

l'élaboration et à la mise en œuvre des accords bilatéraux de coopération, s'assurent que les informations et les capacités d'instruction soient disponibles en quantité et en qualité voulues et, finalement, évaluent les résultats obtenus.

2. Gestion des crises : mêmes des crises lointaines peuvent faire sentir leurs effets en Suisse. Les attachés évaluent la situation et les développements possibles, servent de points de contact pour les ministères de la défense et les forces armées des pays d'accréditation, organisent, cas échéant, l'évacuation des ressortissants suisses, informent et assistent les diplomates et contribuent à la sécurité des ambassades. Dans la phase d'assistance et de reconstruction après une crise ou un conflit, les attachés évaluent aussi les besoins et les projets proposés par le DDPS.

3. Dans le domaine de l'armement, les attachés collectent des informations techniques auprès des organisations étatiques et de l'industrie nationale d'armement; ils analysent les procédures particulières d'acquisition, se procurent des rapports d'évaluation et des analyses techniques, ainsi que des rapports sur les expériences faites aux plans tactique et logistique. Ils assistent également aux expositions d'armement et analysent les développements technologiques.

destruction massive, ainsi que les effets des conflits régionaux et de la désintégration de certains Etats, rendent nécessaires pour la Suisse l'adaptation de son réseau d'attaché de défense : ils doivent être flexibles, avoir une compréhension large des questions de sécurité, ainsi que de bonnes connaissances militaires et de politique de sécurité. Le Service est évalué tous les deux ans et adapté à l'évolution des besoins.

Le développement technologique rapide et la délocalisation des capacités de production exigent aussi, afin de pouvoir couvrir les besoins de l'armée en matière d'armement, un réseau flexible et des connaissances approfondies des systèmes d'armes.

Enfin, l'interconnexion mondiale de l'information et la disponibilité quasi immédiate des nouvelles et des images – souvent de qualité très inégales – conduit, notamment dans les situations de crise, à une surcharge d'informations (« information overload ») qui paralyse les processus d'analyse et ralentit, voire rend impossible la prise de décisions. Dans ce contexte, la mise à disposition des décideurs de renseignements travaillés, compacts et fiables est de la plus haute importance pour la Suisse. Pour le Service des attachés, l'acquisition, le traitement et la diffusion en temps utile de renseignements conformes aux besoins, ainsi que l'instruction y relative, sont des tâches capitales... et passionnantes !

Effet de l'évolution du cadre géostratégique sur le Service des attachés de défense

Les modifications de la palette des risques, incluant désormais le terrorisme, la prolifération des armes de